

Tribune

Vaubernard : « Courage, fuyons. »

Nous ne sommes pas dans ce film d'Yves Robert avec Jean Rochefort et Catherine Deneuve, mais plutôt sur les bancs de l'opposition municipale qui, par aveuglement parfois, par opportunisme électorale souvent, dresse un tableau déformé de la zone d'activité de Vaubernard. Voilà 16 ans que ce dossier, de mandat en mandat, a connu de nombreux rebondissements, dont nous héritons par le biais de l'alternance démocratique. Après de nombreux aléas, et sous l'impulsion de la communauté de communes et du conseil départemental de l'Essonne, une zone d'activité adossée aux bâtiments existants est créée. Aujourd'hui l'ensemble des locaux industriels est occupé dans toutes ses capacités. Malgré l'abandon du projet de déviation nord par le département en 2015, le développement de cette zone était acté par l'ancienne équipe municipale jusqu'à ce qu'elle change d'avis à deux mois des élections municipales. En 2019, la maire de l'époque s'engage par écrit, auprès du nouvel aménageur, à financer la réhabilitation du chemin de Vaubernard pour un montant d'une valeur de 100 000 euros. Cette décision entérine l'accès au développement de la tranche nord du projet. De la même façon, Madame Boquet en qualité de Maire et de présidente du CCAS a fait voter par deux fois en 2018, la vente de la dernière parcelle permettant cet aménagement. Allez comprendre ! Pour notre part, nous pensons que la dynamique d'une ville repose sur son attractivité économique et la préservation de son cadre de vie.

Groupe Nouvel Ere.